

Blois, le 4 avril 2022

COMMISSION PERMANENTE DU 4 AVRIL 2022

Réunis ce lundi 4 avril en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, à l'environnement et l'aménagement du territoire, à la politique culturelle et aux sports.

SOUTIEN À L'UKRAINE :

Une **subvention exceptionnelle de 25 000€** est accordée au **fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)**, géré par le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, pour contribuer au soutien humanitaire d'urgence auprès du peuple ukrainien.

SOLIDARITÉS :

- **Soutien aux Jardins du Cœur**

Une aide exceptionnelle d'urgence de **1 000€** est attribuée à l'association des Restos du Cœur suite aux dégradations importantes subies par les Jardins du Cœur.

- **Attractivité des métiers du grand âge**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'avenant 43 à la convention collective de la branche de l'aide à domicile, **une enveloppe de 2 427 753€** est répartie entre les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) au titre du dispositif de soutien aux professionnels.

- **Prise en charge de l'accueil de bénéficiaires de l'aide sociale en résidence autonomie**

Le département décide, à titre expérimental, **de soutenir l'accueil de personnes en situation de handicap et/ou de personnes âgées bénéficiaires de l'aide sociale dans quatre résidences autonomie :**

- « L'Oasis » à Vendôme ;
- « Pierre Fouquet Hatevilain » à Monteaux ;
- « Maison du Gué » à Nouan-Le-Fuzelier ;
- « Barbara » à Blois.

Les résidences autonomie sont des établissements médico-sociaux qui offrent un mode d'hébergement intermédiaire entre le domicile et l'établissement soumis à l'autorisation et au suivi du président du conseil départemental. Le département compte 12 résidences autonomie non habilitées à l'aide sociale et non médicalisées dont la taille réduite est particulièrement indiquée pour l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes (PHV) ne pouvant plus travailler en établissement et service d'aide par le travail (ESAT) mais suffisamment autonome dans les actes de vie quotidienne.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



SÉCURITÉ-PROTECTION :

- **Soutien en faveur du développement du volontariat des sapeurs-pompiers employés communaux ou intercommunaux :**

Une aide de 1 441€ par sapeur-pompier volontaire est accordée à **chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) signataire de la convention en faveur du développement du volontariat des sapeurs-pompiers. 70 structures publiques** bénéficient de ce soutien, ce qui représente **près de 99 sapeurs-pompiers volontaires en équivalent temps plein sur l'année**, soit un montant total de **142 479€**.

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Dotation mobilités alternatives 2022**

La dotation mobilités alternatives (DMA - dispositif de soutien au développement des mobilités douces) est accordé à **7 communes pour un montant de subvention total de 388 470€** (soit 50% du montant des travaux) :

- **100 000€** à **Vernou en Sologne** (réalisation d'aménagements pour les piétons et les cyclistes) ;
- **68 681€** à **Françay** (phase 2 de la continuité de la voie douce entre Villeneuve et Françay) ;
- **3 000€** à **Ménars** (création de la piste cyclable à l'entrée sud-Ouest de la commune) ;
- **27 986€** à **Noyers-sur-Cher** (réalisation de la piste cyclable dans la rue Charles de Gaulle) ;
- **102 852€** à **Vineuil** (réalisation de la piste cyclable entre le cœur de Vineuil et la piste cyclable de Pimpeneau) ;
- **9 710€** à **Chaumont-sur-Loire** (création d'une voie mixte, à la fois allée piétonne et cyclable) ;
- **76 241€** à **Selles-sur-Cher** (aménagement de l'avenue TPG Albert).

- **Maintien d'un commerce de proximité**

8 000€ sont attribués à la **commune de Talcy** pour l'aménagement des locaux de l'auberge du château pour la création d'un dépôt de pain et le maintien de l'activité du point Poste relais.

- **Soutien aux énergies renouvelables**

Une subvention de 40 000€, représentant 20 % de la dépense d'investissements, est accordée à la **communauté de communes du Perche et Haut Vendômois**, pour l'installation, sur la commune de Droué, d'une chaudière collective à bois déchiqueté d'une puissance de 100 kW, ainsi que l'aménagement du silo de stockage du bois déchiqueté. La chaufferie assurera la chauffe de trois bâtiments communaux représentant une superficie cumulée de près de 2 500 m².

- **Adduction d'eau potable et assainissement**

- **8 114€** attribués au **SIAEP Sargé-sur-Braye – Le Temple** : Étude patrimoniale et schéma directeur des réseaux d'eau potable ;

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **4 983€** attribués au **SMAEP Val de Cisse** : Étude bilan du contrat territorial n° 1 et élaboration du contrat territorial ;
- **16 608€** attribués à la **Commune de Oucques-la-Nouvelle** : Schéma directeur d'assainissement des eaux usées.

LIEN ARMÉE-NATION : PARRAINAGE DU SOUS-MARIN « LE TERRIBLE »

Une dotation spécifique de **4 000€** est respectivement attribuée aux collèges « **Notre-Dame** » de **Romorantin-Lanthenay** et « **Notre-Dame des Anges** » de **Vineuil** pour l'organisation de projets et voyages pédagogiques.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Les subventions suivantes ont été accordées :

- **3 240€** à la **Commune de Montrichard-Val de Cher** pour l'accompagnement dans la rédaction d'un projet scientifique et culturel pour la médiathèque à construire de type « troisième lieu » par un cabinet spécialisé ;
- **407€** à la **Commune de Saint-Ouen** pour l'acquisition d'équipement mobilier destiné à la médiathèque « Le Millefeuille ».

POLITIQUE CULTURELLE

Les subventions suivantes ont été accordées :

- **76 069€** à la **commune de Marcilly-en-Gault** pour la réalisation de travaux de restauration des parties hautes de l'église Saint-Martin ;
- **2 547€** à la **commune de Selles-sur-Cher Veuzain-sur-Loire** pour la restauration de la tombe d'un officier napoléonien ;
- **12 896 €** à la **commune de Veuzain-sur-Loire** pour la réfection de la toiture de l'église de Veuves ;
- **2 000 €** à l'**Orchestre d'harmonie des Montils** ;
- **2 000 €** à « **Accords Centre-Val de Loire** » de Blois ;
- **1 000 €** à l'association « **Le Réveil** » de Marcilly-en-Gault ;
- **294 €** à l'association « **Les Ateliers de musique** » de Saint-Georges-sur-Cher ;
- **2 400€** à l'association « **Chant Libre Académie** » (Paris) pour l'organisation d'un stage de chant en vue d'une représentation intitulée « **Un soir à l'opéra** » le 23 juillet 2022 à **La Chaussée-Saint-Victor** ;
- **1 230€** à l'association « **Accords Centre-Val de Loire** » (Blois) pour un récital de musique au château de Blois, le 22 avril 2022, en partenariat avec le département ;
- **4 800€** à la **Commune de Valencisse** pour la 17e édition du festival promenade artistique de Molineuf, Valencisse les 10, 11, 17 et 18 septembre 2022 ;

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **1 300€ à l'Association « Maison de la Loire du Loir-et-Cher » (Saint-Dyé-sur-Loire)** pour trois actions culturelles en 2022 (exposition itinérante « Marine de Loire », animation culturelle « écrire la Loire » et événement théâtral « pieds mouillés, drôles d'idées ») ;
- **1 200€ à l'Association des Amis du musée (Mer)** pour la création d'un catalogue consacré au sculpteur d'origine méroise Pierre Loison ;
- **1 000€ à l'Association « Montoire accordéon » (Montoire-sur-le-Loir)** pour la célébration des 50 ans de l'association les 21 et 22 mai 2022.

POLITIQUE SPORTIVE ET ACTIVITES DE NATURE

Les subventions suivantes ont été accordées :

- **350€ à l'association « Union cycliste montoirienne » (Montoire-sur-le-Loir)** pour l'organisation de la course cycliste « la Route de l'Ouest Féminine » le 14 juillet 2022 ;
- **700€ à l'association « Génération Trail et Triathlon Blois » (Blois)** pour l'organisation du triathlon du Domino le 19 juin 2022 au plan d'eau du Domino situé à Suèvres ;
- **1 000€ à l'association « Millan'Cyclisme » (Millançay)** pour l'organisation de la 3ème édition du grand prix de la Sologne des Étangs, le 22 juillet 2022, entre La Marolle-en-Sologne et Neung-sur-Beuvron ;
- **1 000€ à l'association « Moto club la Ruche Nouanaise » (Lamotte-Beuvron)** pour l'organisation d'un championnat de France MiniOGP/MiniGP les 25 et 26 juin 2022 et l'organisation de la finale du championnat de ligue vitesse Centre-Val de Loire les 1er et 2 octobre 2022 à Salbris ;
- **2 000€ à l'association « Ballooning adventures » (Bavilliers)** pour l'organisation de la 28ème édition du trophée « François 1^{er} » du 22 au 29 mai 2022 ;
- **1715€ à l'association « Écurie 41 » (Blois)** pour l'organisation de rallyes régionaux et nationaux en Loir-et-Cher de mai à septembre 2022 ;
- **347€ à l'association « Union sportive Vendôme handisport » (Vendôme)** pour l'acquisition de deux fauteuils de bain ;
- **2 933€ à l'association « Club de voile du Val de Loire » (Suèvres)** pour l'acquisition de deux bateaux laser radial ;
- **15 000€ au syndicat mixte du Nouvel Espace Cher** pour des aménagements destinés à favoriser et à sécuriser la navigation de loisirs, et notamment le franchissement des barrages à aiguilles par les kayakistes.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

